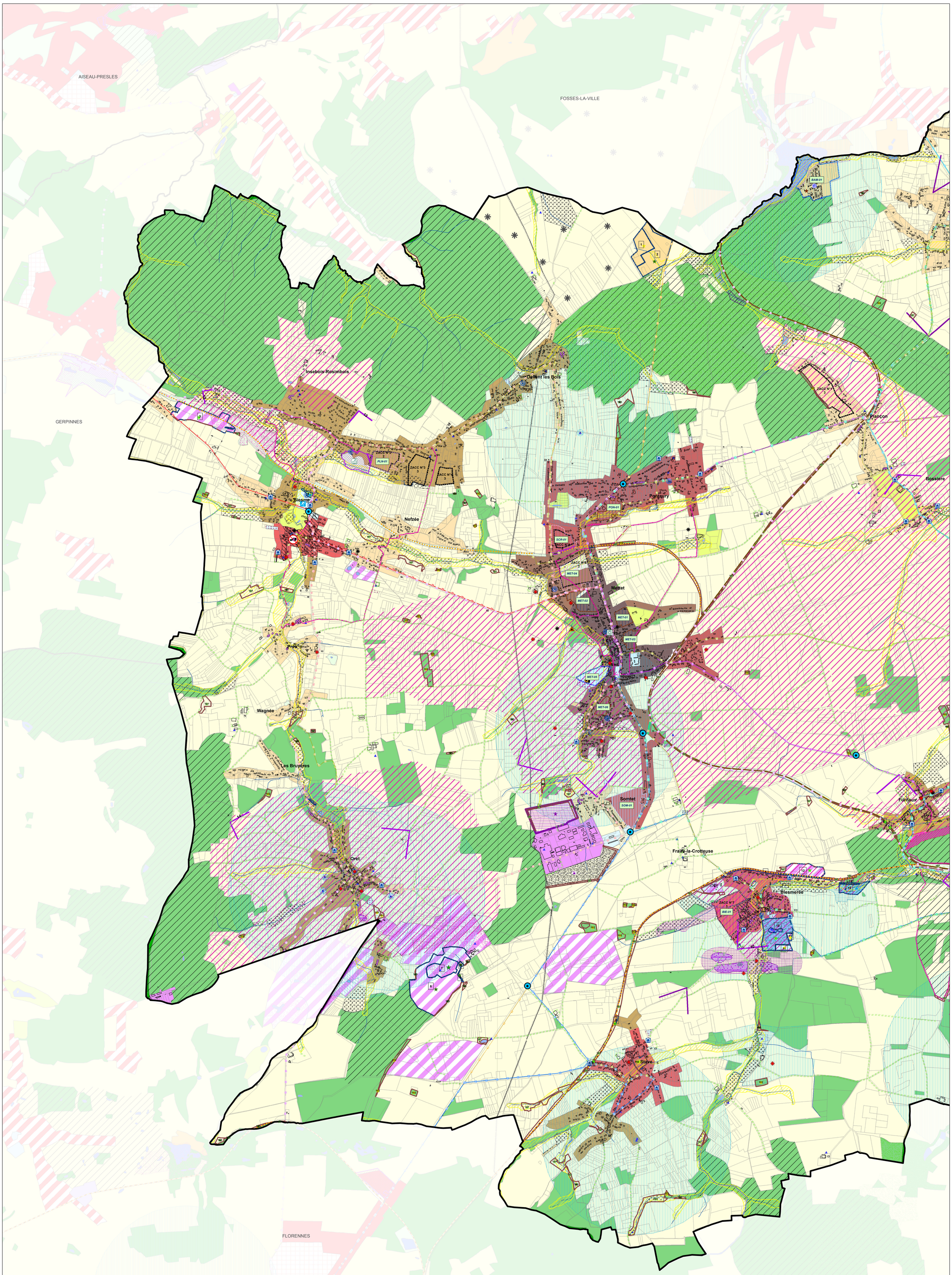

LEGENDE

ZONES URBANISABLES

Zone d'habitat et d'habitat à caractère rural

- Zone d'habitat de densité très forte (centre semi-urbain - Mettet centre)
- Zone d'habitat de densité forte + (centre semi-urbain - Mettet hors centre)
- Zone d'habitat de densité forte
- Zone d'habitat de densité moyenne + (centre)
- Zone d'habitat de densité moyenne
- Zone d'habitat de densité faible

Les autres zones urbanisables

- Zone de loisirs
- Zone des activités économiques industrielles
- Zone d'extraction
- Zone d'équipements publics et services communautaires
- Zone d'équipements publics et services communautaires – à caractère vert

ZONES NON URBANISABLES

- Zone agricole
- Zone forestière
- Zone d'espaces verts
- Zone de parc
- Zone d'eau

SURIMPRESSIONS

- PERIMETRE des zones d'aménagement communal concerté au Plan de secteur et priorité de mise en oeuvre
- Point de vue remarquable
- Périmètre d'intérêt paysager (Plan de secteur)
- PERIMETRE d'intérêt paysager (SSC)
- Périmètre d'intérêt culturel historique ou esthétique (Plan de Secteur)

PERIMETRE d'intérêt biologique ou écologique

- PERIMETRE - Site de grand intéret biologique
- PERIMETRE - Zone humide d'intérêt biologique
- PERIMETRE - Sites Natura 2000
- PERIMETRE - Liaison écologique

PERIMETRE de risque naturel ou contrainte

- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation du fait de la présence d'un aléa d'inondation de risque faible
- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation du fait de la présence d'un aléa d'inondation de risque moyen
- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation du fait de la présence d'un aléa d'inondation de risque élevé
- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation en raison d'un risque faible d'éboulement (versants)
- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation en raison d'un risque modéré d'éboulement (versants)
- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation en raison d'un risque élevé d'éboulement (versants)
- PERIMETRE moins propice à l'urbanisation en raison d'un risque d'éboulement (abrupts)
- PERIMETRE contrainte karstique modérée
- PERIMETRE contrainte karstique forte
- Cimetière

PERIMETRE de protection de captages

- Captage
- PERIMETRE de prévention rapprochés arrêtés et forfaitaires (IIa)
- PERIMETRE de prévention éloignés arrêtés et forfaitaires (IIb)

MODIFICATIONS DU PLAN DE SECTEUR (PROPOSITIONS)

- PERIMETRE de révision du Plan de Secteur en cours (via PCAR)
- PROPOSITION DE PERIMETRE - Modification du Plan de Secteur concernant une zone urbanisable
- Numéro de la zone - Modification du Plan de Secteur concernant une zone urbanisable (Voir texte "Mesures d'amenagement")
- PROPOSITION DE PERIMETRE - Modification du Plan de Secteur concernant deux zones non-urbanisables (avec numéro)

FUTURE AFFECTATION PROPOSEE

- Affectation proposée - zone d'activités économiques industrielles
- Affectation proposée - zone agricole
- Affectation proposée - zone forestiere
- Affectation proposée - zone d'habitat à caractère rural
- Affectation proposée - zone d'espace vert
- Affectation proposée - zone d'équipement public et services communautaires
- Affectation proposée - zone de parc
- Affectation proposée - zone naturelle

MESURES D'AMENAGEMENT - CADRE BATI

- Bien repris comme ensemble urbanistique
- Bien qui mérite protection
- Bien classé en totalité ou en partie
- RUE à élaborer (ZACC)
- RUE à élaborer (ZONE D'EQUIPEMENT PUBLIC)
- RUE à élaborer (HABITAT)
- PCA à réviser
- PCAR à élaborer (ZONE DE LOISIR)
- PCAR en cours d'élaboration (EXTENSION ZONE ECONOMIQUE MIXTE)
- Site à réaménager
- Création de logements intergénérationnels
- Aménagement de l'Ancienne carrière (Les Hayettes) à Biesmes
- Assainissement et réequipement du site du Parc résidentiel du Lac (HP)
- Création d'un hall relais d'activités économiques
- Création d'un potager collectif
- Mise en valeur du « Pont romain » et de la potale à Scry
- Réhabilitation de la salle de Biesme
- Valorisation du site de l'Abbaye de Brogne comme centre d'accueil touristique

MESURES D'AMENAGEMENT - MOBILITE

- Carrefours à aménager
- Espace public à aménager
- Traversée cyclable à aménager
- Effet de porte à créer
- Interdiction de circulation des poids-lourds (sauf N977)
- Aménagement de la Place de Brogne à Saint-Gérard
- Aménagement de la place Léon Colin à Mettet
- Aménagement de la place d'Oret
- Aménagement d'un espace de jeux à Maison
- Parking pour salle des fêtes de Maison
- Redynamisation du centre de Biesme aménagement de la Place Saint-Martin
- Réhabilitation du site de l'ancienne scierie d'Ermeton
- Skate parc

Réseau cyclable proposé

- Réseau cyclable proposé
- RAVeL à aménager
- RAVeL aménagé
- Schéma directeur cyclable de la Wallonie
- Aménagement à créer entre le réseau cyclable et le RAVeL
- Promenades à aménager

Réseau TC proposé

- Couvin-Mettet-Namur
- Mettet-Charleroi
- Mettet-Florennes
- Mettet-Fosse-la-Ville-Namur
- Mettet-Namur
- Proxibus / TAD Est
- Proxibus / TAD Ouest

MESURES D'AMENAGEMENT - CADRE NATUREL

- Haies et alignements à créer

FOND DE PLAN

- Limites communale Mettet
- Bâtiments - cadastre 1.01.2008
- Parcelles - cadastre 1.01.2008
- Réseau hydrographique
- Chemin de fer desafecté
- Circuit permanent
- Eolienne

Canalisations (Plan de Secteur)

- Canalisation existante
- Canalisation en projet

Lignes électriques haute tension (Plan de Secteur)

- Ligne HT existante
- Ligne HT en projet

DENSITES		MINIMALE	MAXIMALE
Zone d'habitat de densité très forte (centre semi-urbain - Mettet centre)		25 log/ha	40 log/ha
Zone d'habitat de densité forte + (centre semi-urbain - Mettet hors centre)		20 log/ha	35 log/ha
Zone d'habitat de densité forte		10 log/ha	30 log/ha
Zone d'habitat de densité moyenne + (centre)		15 log/ha	25 log/ha
Zone d'habitat de densité moyenne		-	20 log/ha
Zone d'habitat de densité faible		-	10 log/ha

La densité minimale : Il s'agit d'un minimum à atteindre pour les nouveaux projets.
La densité maximale : Elle correspond à une densité que l'on ne pourra en aucun cas dépasser,

L'affectation et la programmation de la mise en œuvre des ZACC :
•Priorité 1 – Urbanisation envisagée à court terme 2013-2023;
•Priorité 2 – Urbanisation possible à moyen terme 2023-2030;
•Priorité 3 – Urbanisation possible à long terme après 2030;

Sources
Matrice cadastrale 1.01.2008
Administration Générale de la Documentation patrimoniale.
Aucune partie de ce document ne peut être reproduite et/ou rendue publique au moyen de l'impression, de la photocopie, du microfilm, ou de quelque autre manière,sans le consentement écrit préalable de la Documentation patrimoniale.

SPW DGO3, février 2009
PCNOSW, Projet du Gouvernement wallon GW
VIII/2005/Doc.1022/28.04/BL

MAITRE DE L'OUVRAGE

COMMUNE DE METTET
Place J. Meunier 1
5460 METTET

AUTEUR DE PROJET

agora ETUDES
Rue Montagne aux Anges, 35
B – 1081 Bruxelles
T. +32 2 779 13 95
F. +32 2 779 13 96
agora@agora-urba.be
www.agora-urba.be

SCHEMA DE STRUCTURE COMMUNAL
PHASE II: OPTIONS ET MESURES D'AMENAGEMENT

CARTE 20
SYNTHESE DU SCHEMA DE STRUCTURE
CADRE 1 (OUEST)

Vu et adopté provisoirement par le Conseil communal en séance du 25 AVRIL 2013 par ordonnance

Le Directeur Général — **Le Bourgmestre**

Le Collège communal certifie que le présent document a été déposé à l'examen du public du 13 MAI 2013 au 13 JUIN 2013 par le Collège

Le Directeur Général — **Le Bourgmestre**

Vu et adopté définitivement par le Conseil communal en séance du .....
par ordonnance

Le Directeur Général — **Le Bourgmestre**

MODIFICATIONS — *DATE DE CONSTITUTION: MARS 2009*

Novembre 2011: modifications suite aux remarques du Collège
Mars 2012: modifications suite aux remarques du Collège
Avril 2012: modifications suite aux remarques du CA du 17 avril
Septembre 2012: modifications suite à l'enquête publique
Novembre 2013: modifications suite à la 2 ème enquête publique et mise à jour ADESA

ECHELLE	DATE:	DOSSIER/FICHIER:
1/10.000	DEC 2013	2275